

Atelier de l'Afrique de l'Est pour la mise en œuvre du plan
stratégique de la biodiversité à travers les stratégies
nationales et les plans d'action

Aperçu des résultats d'Aichi-Nagoya:
Le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2002-2010, et
Objectifs d'Aichi pour la diversité biologique

Secrétariat du CBD
27 - 30 juin 2011





2010 International Year of Biodiversity

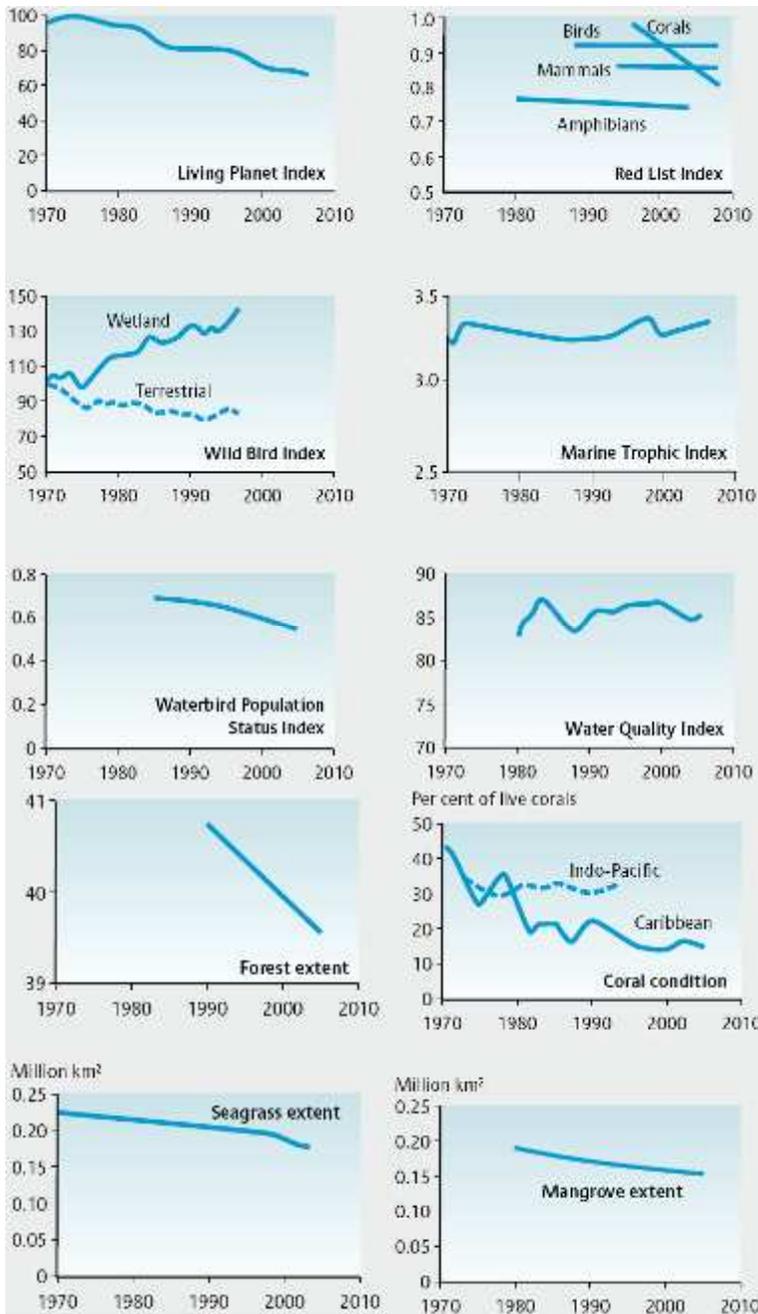
Décisions de la COP-10

- X/1. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation
- X/2. Plan stratégique 2011-2020 et objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
- X/3. Stratégie de mobilisation des ressources
- X/4. Troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
- X/5. Application de la Convention
- X/6. Intégration de la biodiversité dans l'élimination de la pauvreté et le développement
- X/7. Examen des buts et des objectifs axés sur les résultats et des indicateurs connexes
- X/8. Décennie des NU pour la diversité biologique 2011-2020
- X/9. Programme de travail pluriannuel
- X/10. Rapports nationaux
- X/11. Interface science-politique sur la diversité biologique
- X/12. Moyens d'améliorer l'efficacité de SBSTTA
- X/13. Questions nouvelles et émergentes
- X/14. Retrait des décisions
- X/15. Coopération scientifique et technique et Centre d'échange
- X/16. Transfert et coopération technologiques
- X/17. Stratégie mondiale 2011-2020 pour la conservation des plantes
- X/18. Communication, éducation et sensibilisation du public, et Année internationale de la biodiversité
- X/19. Prise en compte des questions de parité des sexes
- X/20. Coopération avec les autres conventions et les organisations et initiatives internationales
- X/21. Engagement du secteur privé
- X/22. Plan d'action sur les gouvernements sous-nationaux et autres autorités locales pour la diversité biologique
- X/23. Coopération Sud-Sud
- X/24. Examen des orientations au mécanisme de financement
- X/25. Orientations supplémentaires au mécanisme de financement
- X/26. Évaluation des fonds nécessaires pour l'application pour GEF-6
- X/27. Préparation du quatrième examen de l'efficacité du mécanisme de financement
- X/28. Diversité biologique des eaux intérieures
- X/29. Diversité biologique marine et côtière
- X/30. Diversité biologique des montagnes
- X/31. Aires protégées
- X/32. Utilisation durable de la diversité biologique
- X/33. Diversité biologique et changements climatiques
- X/34. Diversité biologique agricole
- X/35. Diversité biologique des terres arides et subhumides
- X/36. Diversité biologique des forêts
- X/37. Biocarburants et diversité biologique
- X/38. Espèces exotiques envahissantes
- X/39. Initiative taxonomique mondiale
- X/40. Mécanismes destinés à promouvoir la participation effective des communautés autochtones et locales
- X/41. Éléments de systèmes sui generis de protection des connaissances traditionnelles
- X/42. Code de conduite éthique Tkarihwaié:ri
- X/43. Programme de travail pluriannuel sur l'application de l'article 8j) et des dispositions connexes
- X/44. Mesures d'incitation
- X/45. Administration et budget 2011-2012
- X/46. Date et lieu de la COP-11
- X/47. Hommage rendu au gouvernement et au peuple du Japon

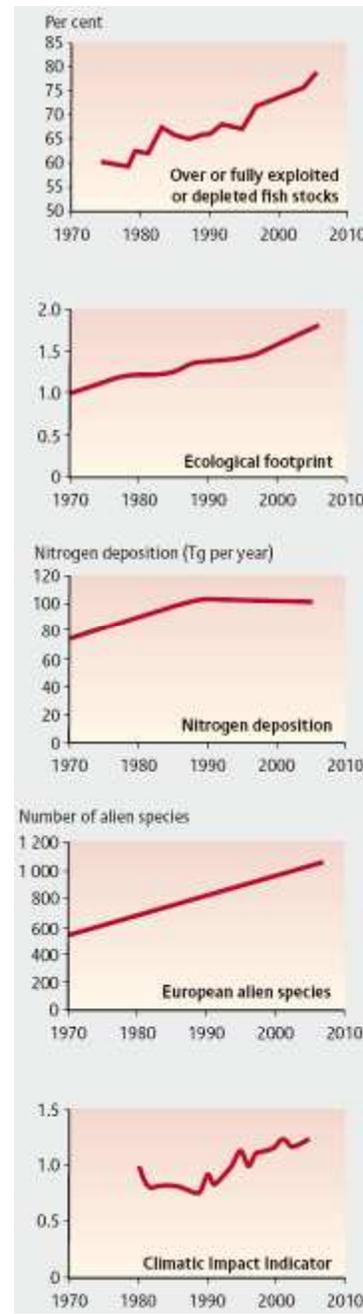


La vida en armonía, hacia el futuro
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

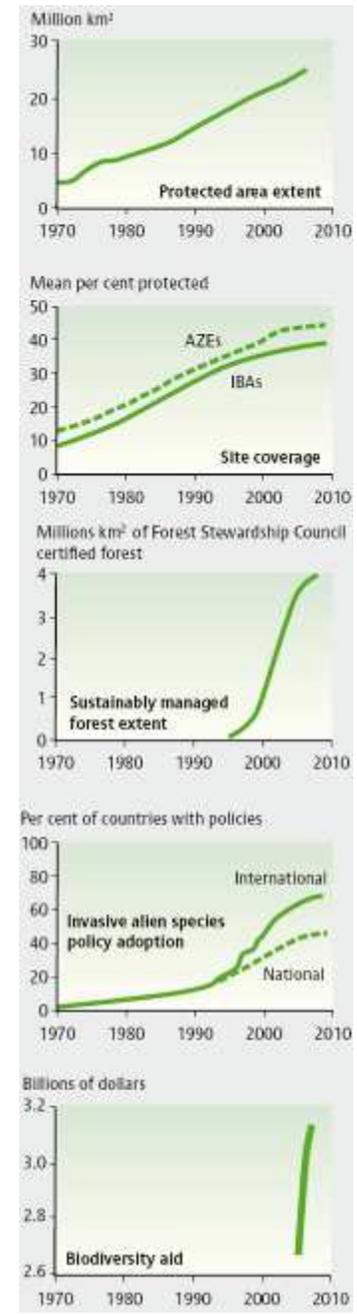
Etat



Pression



Réponse



Source:
GBO-3,
after
Butchart
etal 2010

Points de basculement

Amazon dépérissement



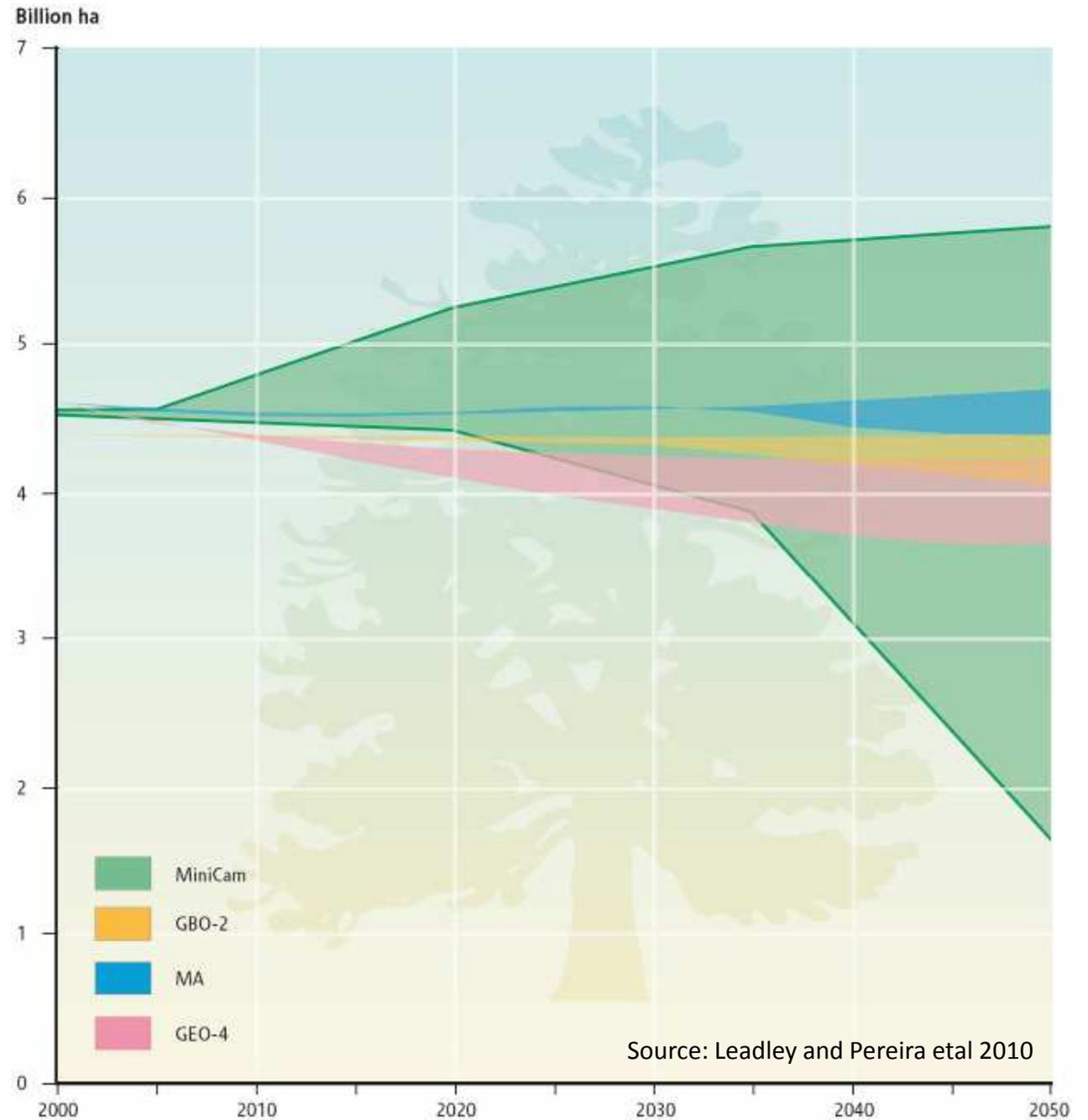
Eutrophication



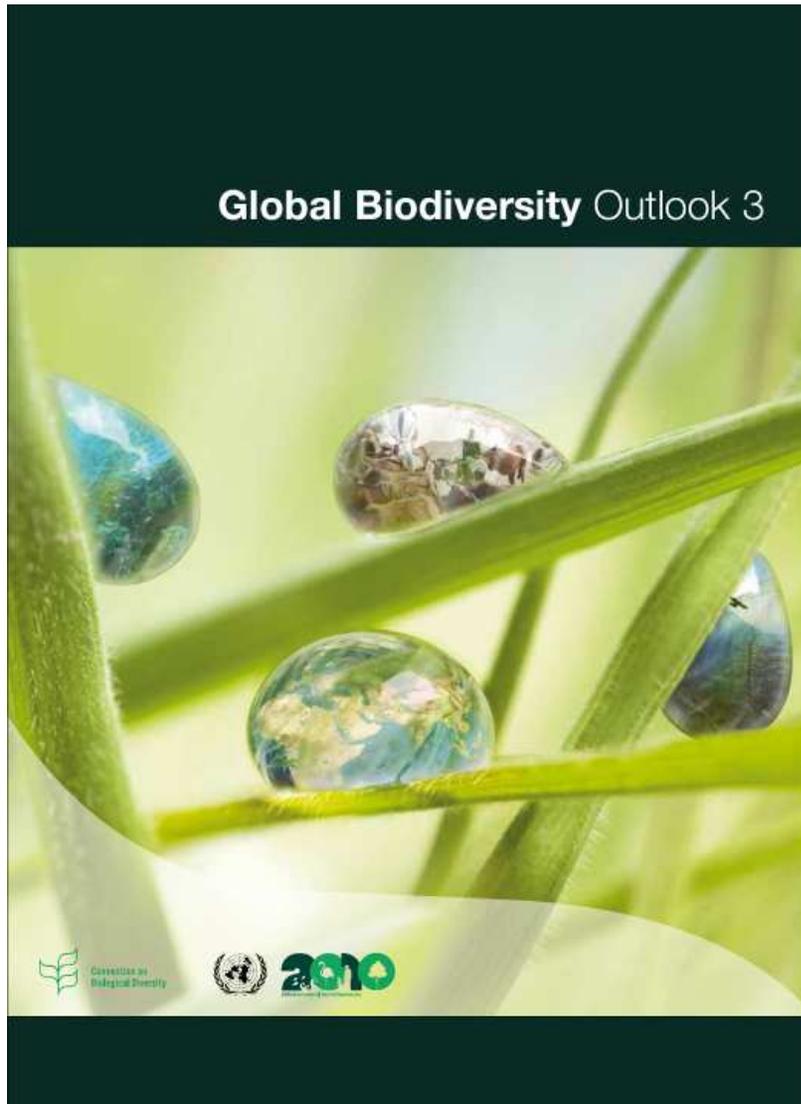
L'effondrement des récifs coralliens



Il ya une plus grande
gamme d'options que
reconnues précédemment



GBO-3: Il faut agir de cette décennie



Les mesures prises au cours des deux prochaines décennies permettra de déterminer si les conditions environnementales seront relativement stable sur laquelle la civilisation humaine a toujours dépendu pour les 10.000 dernières années se poursuivra au-delà de ce siècle.

Si nous n'arrivons pas à profiter de cette occasion, de nombreux écosystèmes de la planète se déplace dans de nouveaux états sans précédent dans lesquels la capacité de subvenir aux besoins des générations présentes et futures est très incertaine («**points de basculement**»).

Grand éventail **d'options** que précédemment reconnues

L'inaction est plus cher sur le long terme que d'investir dans des mesures dès maintenant

Le Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020

Cadre pour toutes les conventions et les parties prenantes.

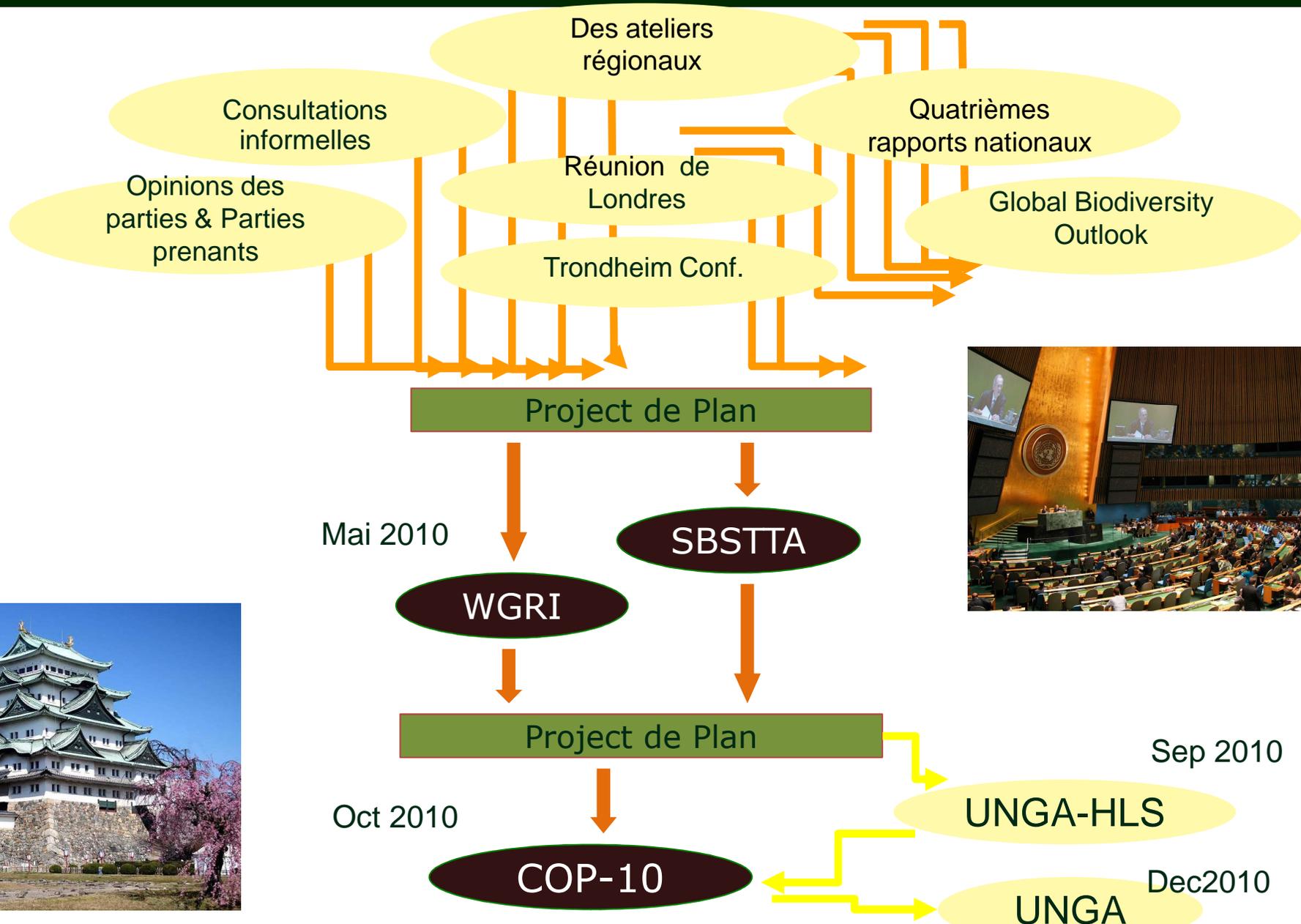
Vision: *Vivre en harmonie avec la nature.* D'ici 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.

Mission: Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

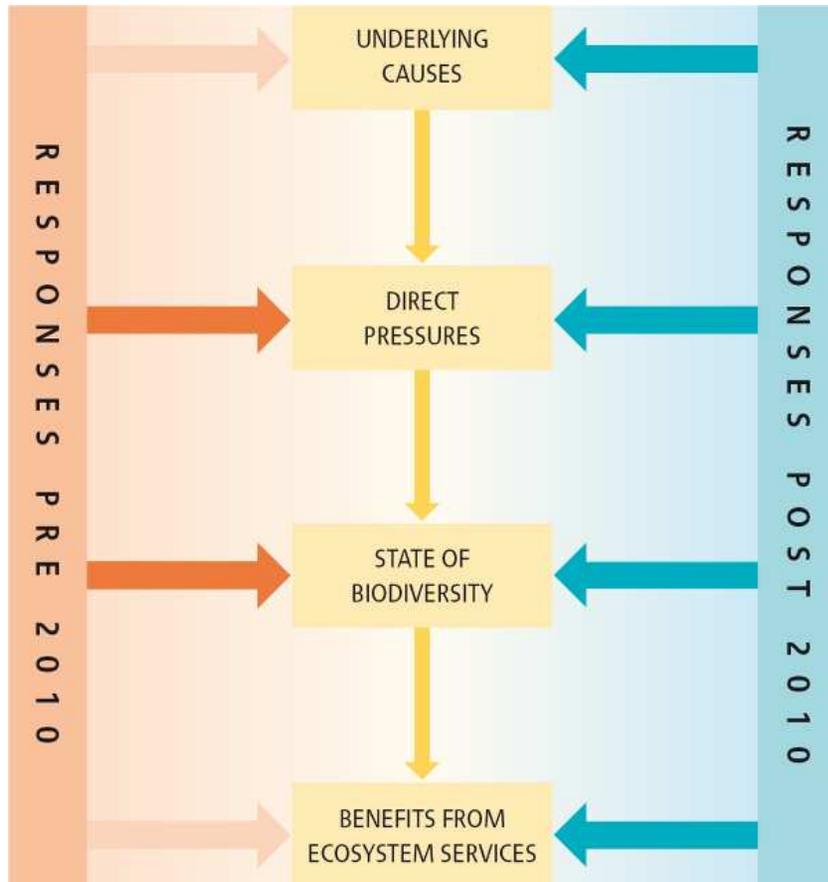
Les 20 Objectifs d'Aichi pour la Biodiversité

Mécanismes de mise en œuvre

Un processus préparatoire inclusif



Les Buts Stratégiques



- A. Gérer les **causes sous-jacentes** de l'appauvrissement de la biodiversité (intégration)
- B. Réduire les **pressions directes** et encourager l'utilisation durable
- C. **Sauvegarder directement** les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- D. Renforcer les **avantages** retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes
- E. **Renforcer la mise en œuvre** au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Les Objectifs d'Aichi Nagoya

But stratégique A: Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique

Objectif 1 : D'ici à 2020, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

Objectif 2 : D'ici à 2020, les valeurs de la biodiversité ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté...

Objectif 3 : D'ici à 2020, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...

Objectif 4 : D'ici à 2020, les gouvernements et les entreprises ont pris des mesures ou ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables...

But stratégique B: Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable

Objectif 5 : D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement des habitats naturels est réduit de moitié et ramené à près de zéro; la dégradation et la fragmentation des habitats sont réduites.

Objectif 6 : D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches...

Objectif 7 : D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable....

Objectif 8 : D'ici à 2020, la pollution est ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la biodiversité.

Objectif 9 : D'ici à 2020, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10 : D'ici à 2015, les pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins sont réduites au minimum...

But stratégique C: Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Objectif 11 : D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières sont conservées et gérées efficacement et équitablement.....

Objectif 12 : D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation est amélioré et maintenu.

Objectif 13 : D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres est préservée...

But stratégique D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14 : D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres....

Objectif 15 : D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées...

Objectif 16 : D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages.....

But stratégique E: Renforcer la mise en œuvre de la gestion des connaissances, d'une planification participative, et du renforcement des capacités

Objectif 17 : D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces...

Objectif 18 : D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sont respectées et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention.....

Objectif 19 : D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique....sont améliorées et appliquées.

Objectif 20 : D'ici à 2020, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité aura augmenté considérablement.....

BUT STRATÉGIQUE A: Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité

- Objectif 1: D'ici à 2020, les individus sont conscients de la valeur de la biodiversité et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- Objectif 2: D'ici à 2020, les valeurs de la biodiversité ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporés dans les comptes nationaux.
- Objectif 3: D'ici à 2020, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées...
- Objectif 4: D'ici à 2020, les gouvernements et les entreprises ont pris des mesures ou ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables....

BUT STRATÉGIQUE B: Réduire les pressions directes exercées sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement des habitats naturels est réduit de moitié et ramené à près de zéro; la dégradation et la fragmentation des habitats sont réduites.

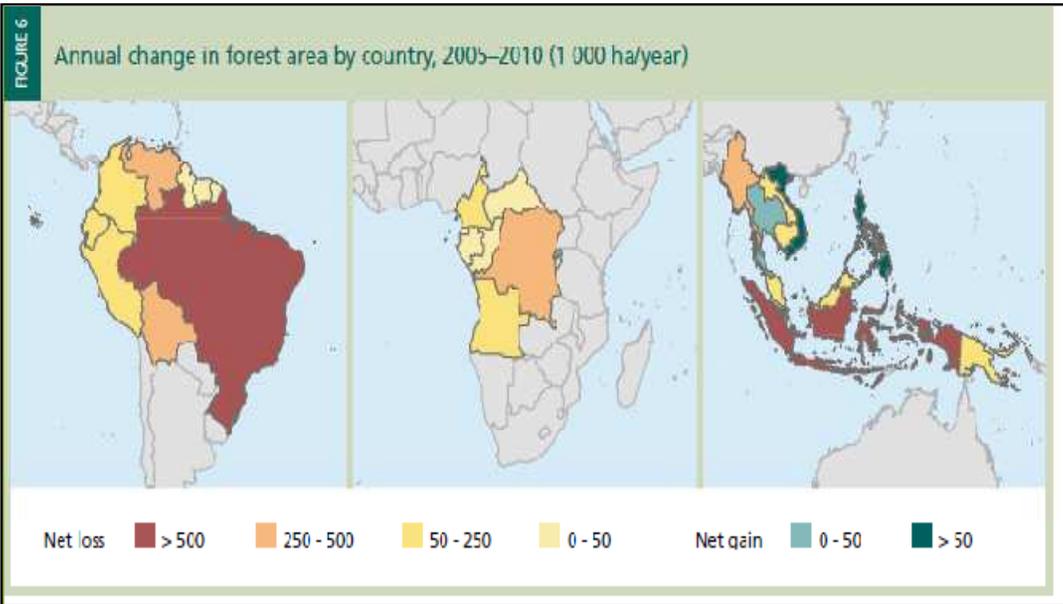
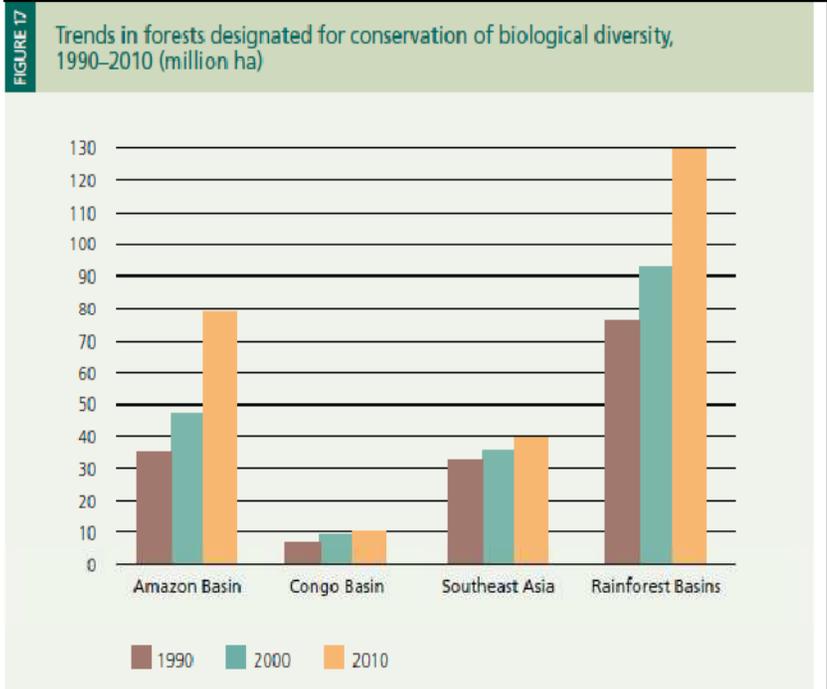
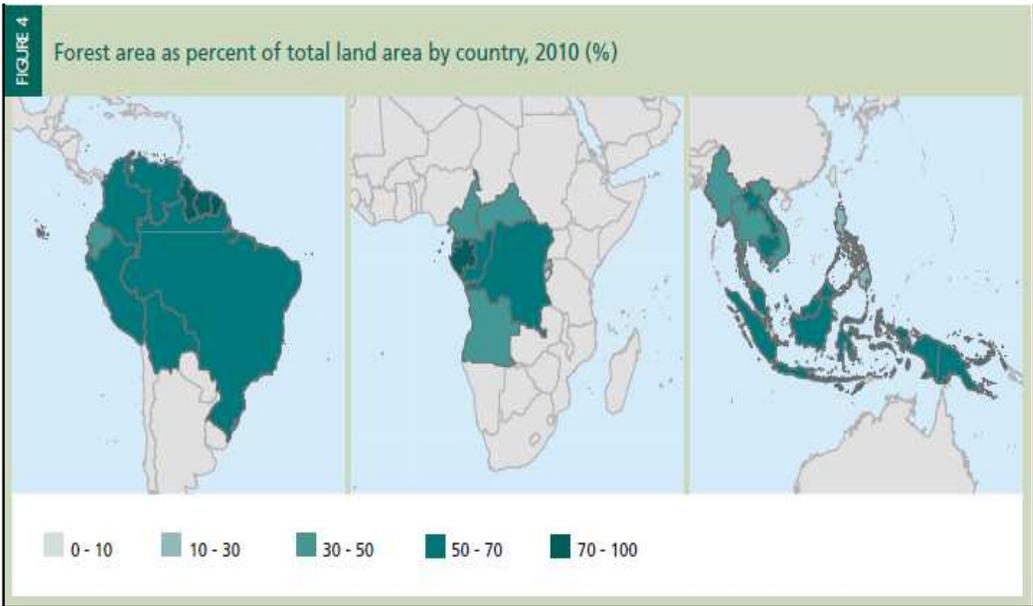
Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes...

Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable....

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution est ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la biodiversité.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10: D'ici à 2015, les pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins sont réduites au minimum...



BUT STRATÉGIQUE B: Réduire les pressions directes exercées sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

Objectif 5: D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement des habitats naturels est réduit de moitié et ramené à près de zéro; la dégradation et la fragmentation des habitats sont réduites.

Objectif 6: D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes...

Objectif 7: D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable....

Objectif 8: D'ici à 2020, la pollution est ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la biodiversité.

Objectif 9: D'ici à 2020, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

Objectif 10: D'ici à 2015, les pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins sont réduites au minimum...

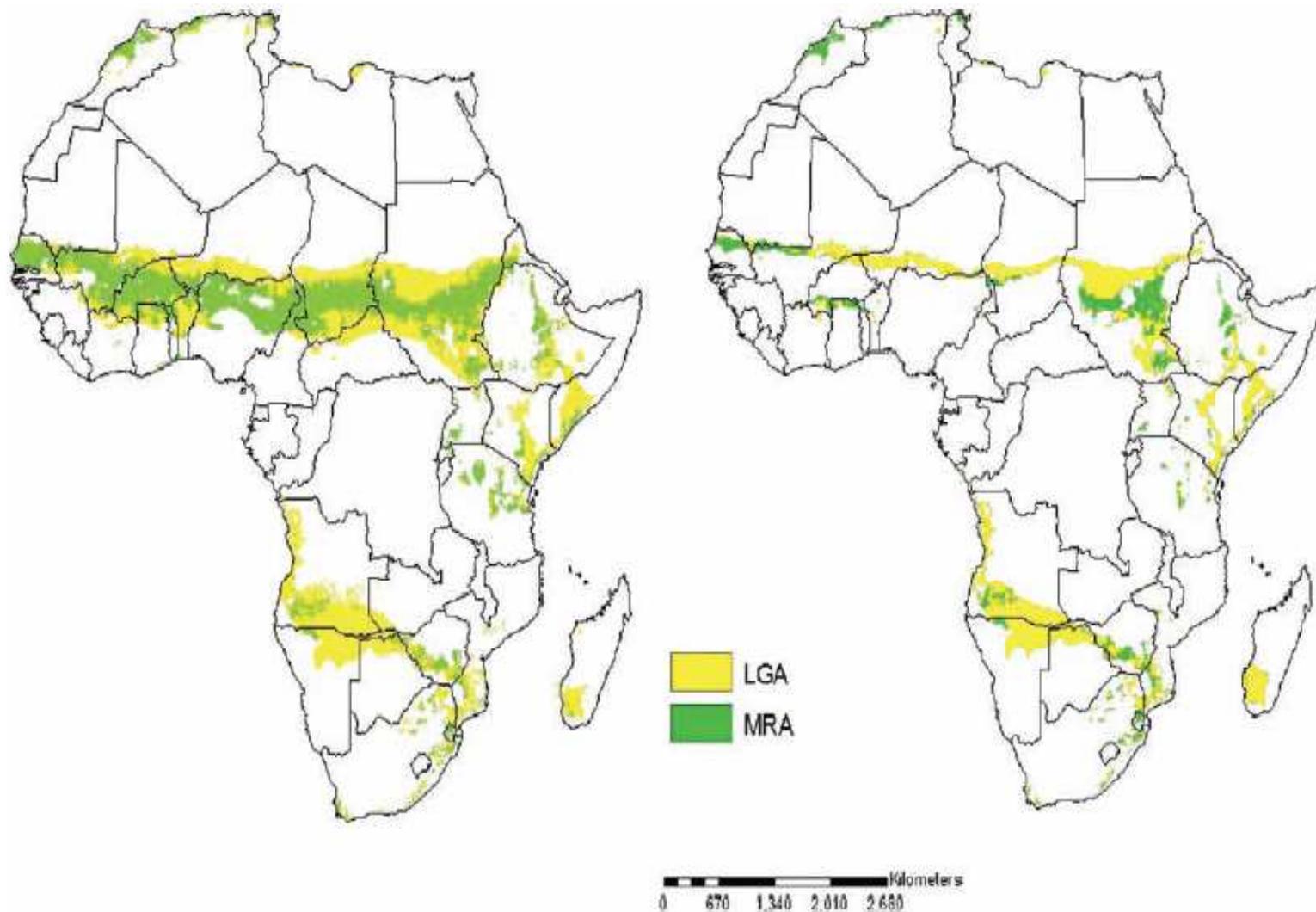


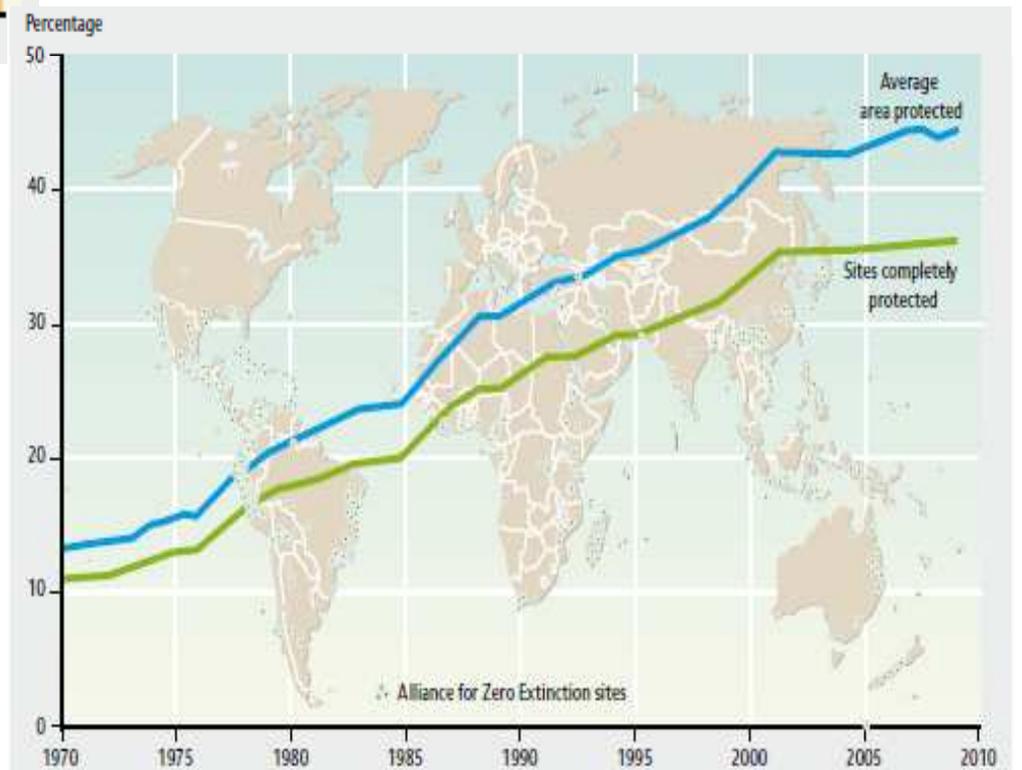
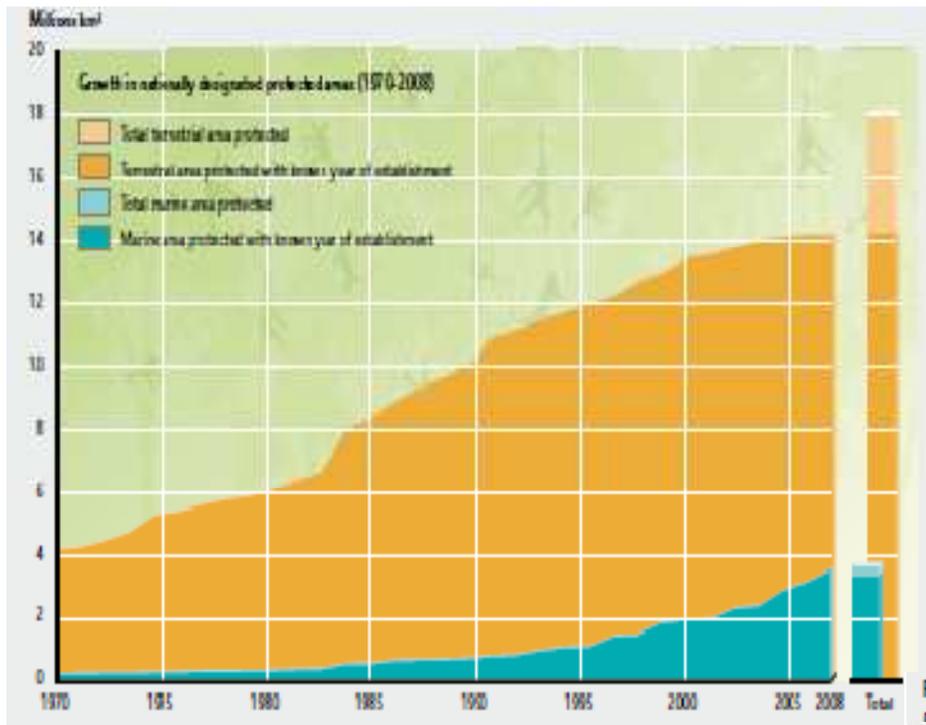
Figure 9.4. Agricultural areas within the livestock-only systems (LGA) in arid and semi-arid areas, and rain-fed mixed crop/livestock systems (MRA) in semi-arid areas, are projected by the HadCM3 GCM to undergo >20% reduction in length of growing period to 2050, SRES A1 (left) and B1 (right) emissions scenarios, after Thornton et al. (2006).

BUT STRATÉGIQUE C: Améliorer l'état de la biodiversité en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

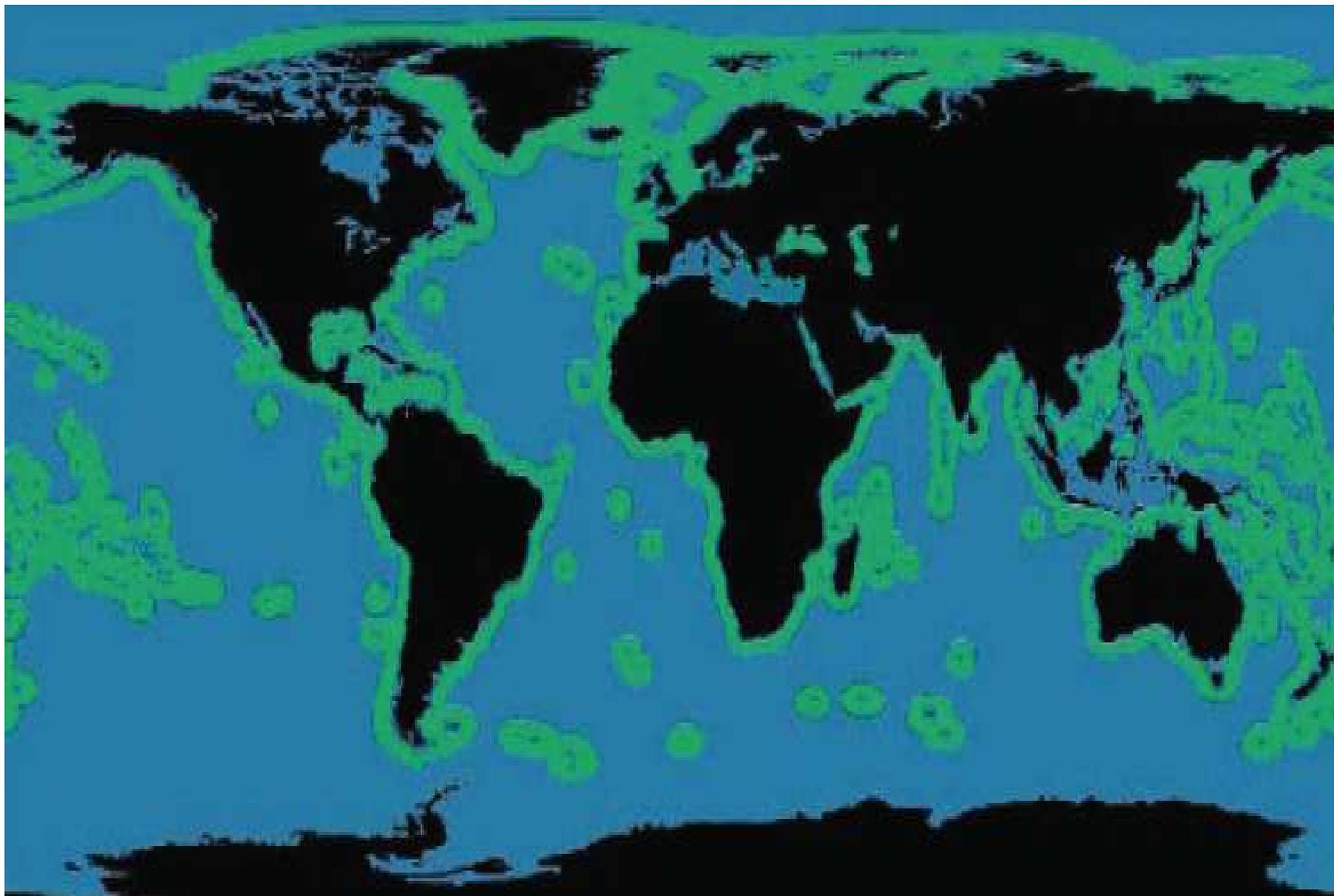
Objectif 11: D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

Objectif 12: D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation est amélioré et maintenu.

Objectif 13: D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres est préservée...



64% des océans est au-delà de la juridiction nationale



BUT STRATÉGIQUE D: Renforcer les avantages retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes

Objectif 14: D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres....

Objectif 15: D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique au stocks de carbone sont améliorées...

Objectif 16: D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages.....est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale.

BUT STRATÉGIQUE E: Renforcer la mise en œuvre de la gestion des connaissances, d'une planification participative, et du renforcement des capacités

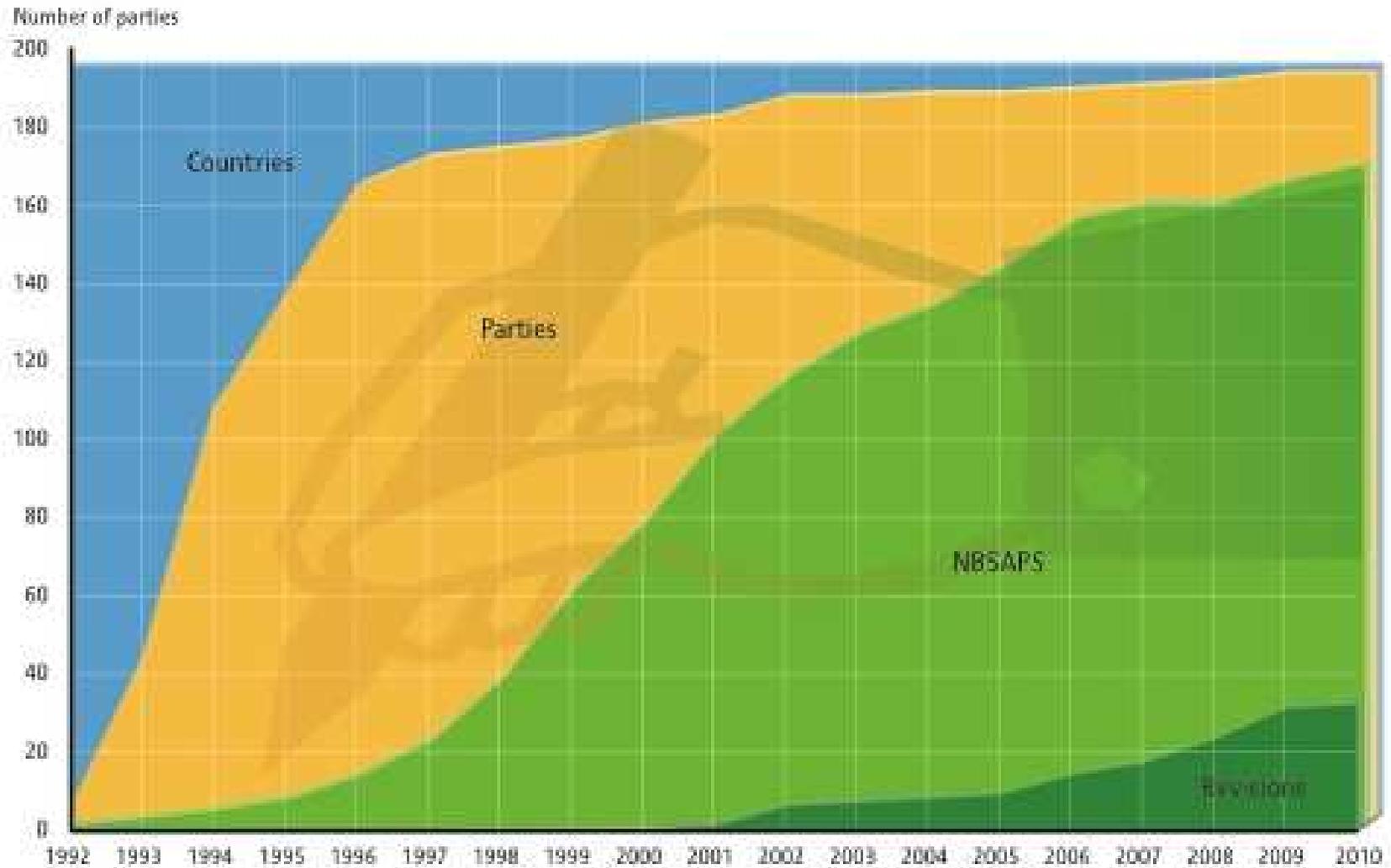
Objectif 17: D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces.

Objectif 18: D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales sont respectées et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention.....

Objectif 19: D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique....sont améliorées et appliquées.

Objectif 20: D'ici à 2020, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité aura augmenté considérablement.....

Les Stratégies Nationales et les Plans d'Action



Les mécanismes de soutien pour la mise en œuvre



Renforcement des capacités:

- Le support de FEM-5 pour la révision des SPANB
- Programme d'appui mondial (SCBD/UNEP/UNDP, etc)

Réseau de la Connaissance: Le Centre d'échange et de transfert de technologie

- Les nœuds CHM nationaux et le CHM centraux
- Base de données et l'échange de bonnes pratiques, des outils et des conseils
- Des réseaux de communautés de pratique et d'institutions
- Étude des données probantes

Ressources financières

- Objectifs/Indicateurs de la COP-9 stratégie de mobilisation des ressources
- Des mécanismes novateurs

Les initiatives visant à renforcer la coopération

- Coopération Sud-Sud
- Plan d'action pour les villes et les collectivités locales
- L'engagement des parlementaires

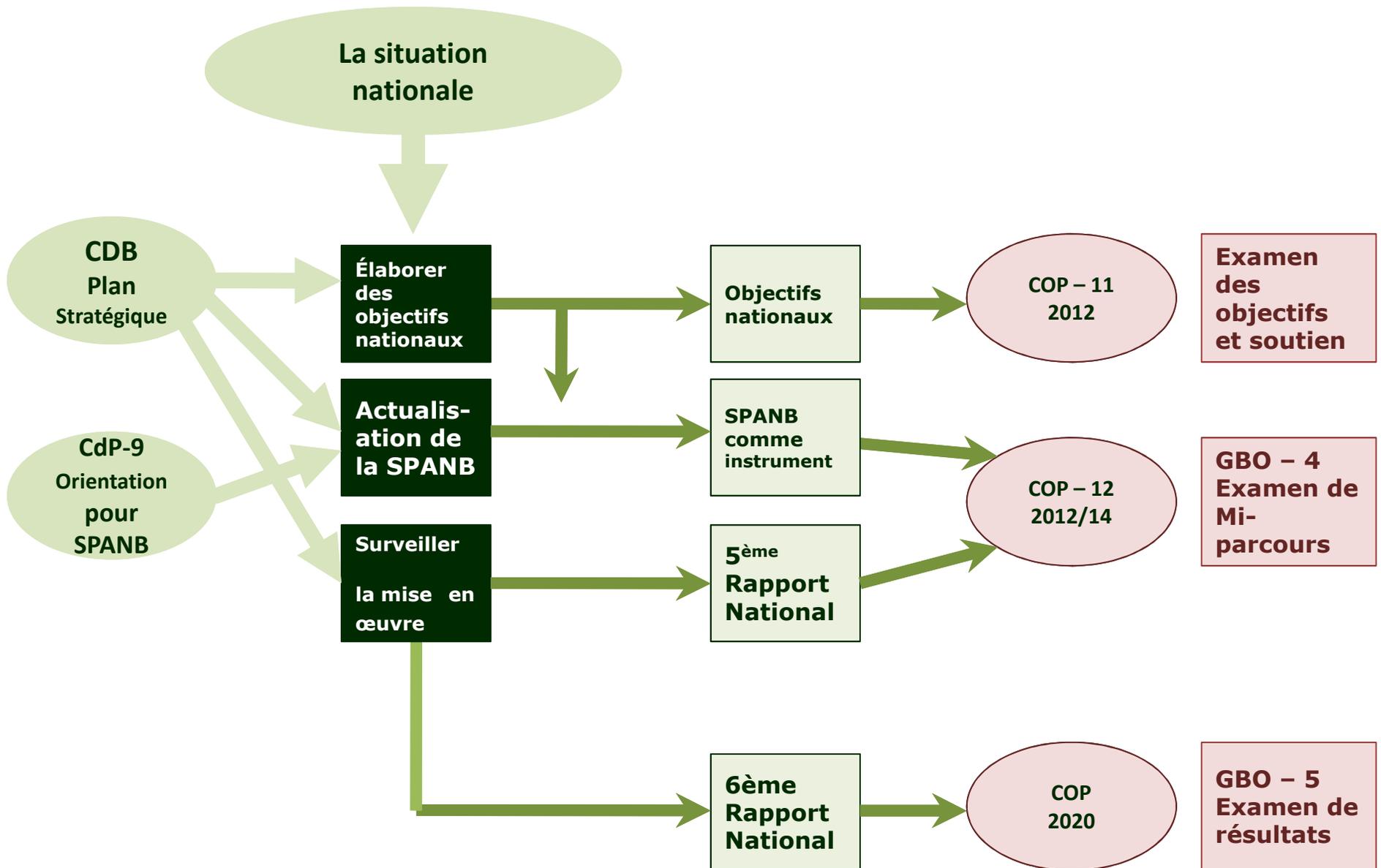
Mécanismes de soutien pour le suivi et l'évaluation

- IPBES (Évaluation)
- GEO-biodiversité Réseau d'observation
- DIVERSITAS & d'autres programmes mondiaux de recherche sur le changement globale

Prochaines étapes

Décision X / 2 sur le Plan stratégique prie instamment les Pays avec le soutien d'autres organisations pour:

- **Activer la participation** à tous les niveaux;
- **Développer des objectifs nationaux d'ici à 2012**, en tenant compte à la fois des objectifs mondiaux et l'état des tendances de la diversité biologique dans le pays, en vue de contribuer à la négociation des efforts mondiaux pour atteindre les objectifs mondiaux, et de faire rapport à la COP-11;
- **Évaluer, actualiser et réviser les SPANB au plus tard en 2014**, en ligne avec le Plan stratégique et la décision IX / 9, et l'intégration des objectifs nationaux, adopter en tant qu'instrument, et de faire rapport à la CoP-11 ou -12 (2014);
- Utilisez les SPANB révisés et mis à jour comme des instruments efficaces pour **l'intégration** des objectifs de biodiversité dans le développement et les politiques nationales de réduction de la pauvreté et des stratégies;
- **Surveiller et évaluer** la mise en œuvre de leurs stratégies faisant usage de l'ensemble des indicateurs élaborés pour le Plan stratégique et revenir à la COP à travers le cinquième et le sixième rapports nationaux.



Renforcer la coopération scientifique et technique

La plupart des pays sont confrontés:

- Manque une capacité suffisante de ressources humaines pour la mise en œuvre de la Convention
- Personnel responsable n'ont souvent qu'un accès limité à l'information dont ils ont besoin et les moyens pour l'analyser
- Dans le même temps, il ya, en fait, une mine d'informations, d'expertise et d'expériences entre les Parties à la Convention et les organisations partenaires

Nous avons besoin de:

- Améliorer le mécanisme d'échange aux niveaux mondial, régional et national
- Améliorer la coopération Sud-Sud
- Construire un réseau efficace d'information, d'expertise impliquant des personnes et des institutions, à travers le
- Partenariat avec toutes les organisations pertinentes, par exemple:
 - UNEP, UNDP and la Banque mondiale.
 - Consortium de partenaires scientifiques à l'appui de la Convention

Le Japon a mis en place au Japon biodiversité Fonds



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

L'Assemblée générale des Nations Unies:

Décide, suite à l'invitation de la COP-10, de déclarer 2011-2020 la Décennie des Nations Unies sur la biodiversité, en vue de contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la Biodiversité 2011-2020,

Prie le Secrétaire général, à cet égard, en consultation avec les États membres, de diriger la coordination des activités de la Décennie, au nom du système des Nations Unies, avec le soutien du secrétariat de la CDB et les secrétariats des autres conventions concernant la biodiversité et les pertinentes fonds, programmes et organismes, et

Invite les États Membres en mesure de le faire à contribuer, sur une base volontaire, au financement des activités de la Décennie.



Government of Japan



www.cbd.int/sp/sp
www.cbd.int/nbsap